



**Municipalité
amie des aînés**

Certificat de reconnaissance

Pour l'engagement de cette municipalité envers les personnes âgées pour leur permettre de s'épanouir et de vieillir tout en demeurant actives au sein de leur communauté, le ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable des Aînés, le docteur Réjean Hébert, désigne officiellement

la ville de Saint-Basile-le-Grand

à titre de municipalité amie des aînés, et ce, pour la durée de son plan d'action

2011-2015

Par son action en faveur des aînés, la ville de Saint-Basile-le-Grand contribue à bâtir une société pour tous les âges où il fait bon vieillir chez soi.

Mai 2013

Date

Réjean Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux
et ministre responsable des Aînés